

# Partir en séjour de mobilité ...

## Petit guide des étapes

### S'INFORMER

- **Conditions minimum pour partir en séjour de mobilité** : être immatriculé à l'Université de Fribourg, payer ses taxes d'inscription, avoir accompli au moins 60 ECTS au niveau Bachelor au moment du départ, avoir l'accord de la conseillère ou le conseiller d'études et satisfaire aux exigences de l'université d'accueil. Attention, conditions supplémentaires par faculté/département ou pour certains programmes.
- **Période/durée** : un séjour de mobilité dure de 1 à 2 semestres. Selon le cursus que vous suivez, le séjour de mobilité doit être effectué à une période précise. Il est donc important de prendre contact avec le-la conseiller-ère aux études de votre département et de discuter avec lui/elle de votre projet (la meilleure période pour effectuer un séjour de mobilité, la durée, le choix des universités, les ECTS, etc).
- **Destination/Programmes** : selon votre domaine d'études et la destination choisie, il y a plusieurs programmes à choix. Renseignez-vous sur les destinations et les programmes possibles, les exigences, etc.
- **Cours** : pour toutes les universités qui vous intéressent, il est indispensable de consulter leur site internet afin de voir les cours proposés et si ceux-ci sont compatibles avec ceux donnés par l'Université de Fribourg.

### CHOISIR

- **Destination/Programme/Durée/période** : selon votre cursus académique, votre niveau de langue, vos envies personnelles, à vous de choisir le pays et l'université d'accueil, ainsi que le programme, la période et la durée qui vous conviennent le mieux et qui s'inscrivent le mieux dans votre cursus universitaire.

### S'INSCRIRE

- **Formulaire** : pour tout séjour, il vous faudra remplir un formulaire en ligne que vous trouvez sur MyUnifr – Etudes – Mobilité – Outgoing. Ce document est à signer et faire signer par votre conseiller ou conseillère aux études, puis vous devez l'uploader dans le processus sur MyUnifr et finalement nous le transférer. Attention, respectez bien les délais et n'oubliez pas de joindre à la demande en ligne tous les documents demandés !
- **Contrat d'études** : une fois sélectionné et avant votre séjour, il est important que vous établissiez un contrat d'études, afin de pouvoir faire reconnaître les crédits accomplis dans l'université d'accueil.

### S'INVESTIR

- **Niveau de langue** : selon votre niveau, il est vivement conseillé de suivre un cours. N'oubliez pas que certaines universités demandent un diplôme reconnu avec votre niveau de langue.
- **Démarches** : prévoyez assez de temps pour toutes les démarches que vous avez à accomplir avant votre départ, aussi bien à Fribourg, qu'à votre université d'accueil (inscription, envoi de dossier, etc.).

### SE PRÉPARER

- **Budget/Bourse** : prévoyez un budget pour votre séjour. Au besoin, faites une demande de bourse.
- **Assurances** : assurez-vous d'avoir fait les démarches nécessaires pour être assuré durant votre séjour (assurance maladie, RC).
- **Visa** : si le pays le demande, faites les démarches nécessaires à l'obtention d'un visa ou d'un permis de séjour. Attention, celles-ci peuvent prendre plusieurs mois !
- **Logement** : le logement n'est pas toujours réservé par l'université d'accueil, prenez donc le temps de chercher un logement avant votre arrivée sur place.
- **Taxe d'inscription** : n'oubliez pas de payer vos taxes d'inscription à l'Université de Fribourg.

### PARTIR

- **Démarches** : le début de votre séjour vous demandera peut-être de gérer de front différentes démarches administratives. Même si cela demande parfois un effort considérable, n'oubliez pas que c'est l'occasion d'acquérir de nouvelles compétences.
- **Contrat d'études** : si des changements doivent être effectués dans votre contrat d'études, prenez contact auprès du conseiller aux études de l'Université de Fribourg (et de l'université d'accueil).

### PROFITER

- **Expérience** : vivez une nouvelle expérience et prenez plaisir à vivre pleinement votre séjour !

### REVENIR

- **Validation des crédits** : ne pas oublier de soumettre les résultats obtenus à votre faculté/département, afin de pouvoir vous faire reconnaître les crédits obtenus à l'université d'accueil.
- **Expérience** : prenez un moment et faites le point sur les quelques mois passés ailleurs. C'est l'occasion de faire le bilan de tout ce que vous avez appris, non seulement au niveau académique, mais aussi personnel.